



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Safety, quality and environmental services

Rapport n° : 30313138



F 40880

Rési code : 11

- Antwerpen-Limburg tél : 03 221 86 11
Oost & West -Vlaanderen tél : 09 244 77 11
Brabant tél : 02 674 57 11
Wallonie tél : 081 432 611

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux : Installation : Propriétaire / gestionnaire :
Nom, Prénom :
Nom, Prénom :
Adresse :
N° carte d'identité :
CP + Commune :
N° TVA : BE

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)
Art 270, Art 271, Art 276, Art 276bis, Art 86, Art 271bis, Unité d'habitation, Unité de travail domestique, Parties communes, Unité de travail

Données générales de l'installation électrique :
Données distributeur: EAN, Compt. kWh n°, Index jour, nuit
Données installation: Conçue pour UN, Courant nominal maximum, Câble d'alimentation
Description installation: Dispositif diff. gén., Nombre de tableaux, Nombre de circuits terminaux

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :
Contacts dir., Contacts indir., Montage, Appareils, Matériel, I>/section, Schémas, Contrôle bcl de défaut
Résistance de dispersion de la prise de terre, Isolement général, Continuité de terre, Test dispositif diff.
Le dispositif différentiel général : était plombé, a été plombé, n'a pas été plombé, ne peut pas être plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)
Infractions Nouvelle installation: Néant
Infractions Installation existante: Néant
Remarques: Néant
Visa GRD ou mandataire :

Conclusion(s) :
La nouvelle installation est conforme / n'est pas conforme au RGIE.
L'installation existante est conforme / n'est pas conforme au RGIE.
L'installation électrique doit être recontrôlée avant 20/12/13 par le même organisme de contrôle.

Agent visiteur :
Nom : HERMAN J-F., Agent n° : 4540, Date : 20/12/13
Annexe(s) : Schéma(s) de position, Schéma(s) unifilaire(s)
Signature : François HERMAN

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique...
(\*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard...